



De la cursive à la voie publique : Une même exigence Une même autorité !

communiqué national communiqué national communiqué national communiqué national

Nos missions ont évolué. Ce n'est plus une impression. C'est un constat !

Sur la voie publique, les unités ESP (ELSP, PREJ, UH, ERIS) interviennent aujourd'hui dans un cadre structuré, exigeant et pleinement opérationnel. Leur organisation, leurs procédures, leur niveau d'engagement correspondent aux standards d'une force de sécurité.

Dans les faits, extra-muros, notre administration agit déjà dans une logique qui s'apparente à celle d'une police. Cette évolution n'est pas contestée. Elle correspond à la réalité des risques et des responsabilités assumées.

Mais alors, pourquoi s'arrêter là ?

Car pendant que cette transformation s'affirme à l'extérieur, la détention continue de fonctionner avec des outils qui ne sont plus adaptés à la réalité du terrain. Or la détention n'est pas un simple espace de gestion. **C'est un espace d'autorité permanente. Un espace de contrainte légale. Un espace où s'exerce chaque jour une mission régalienne.**

Et pourtant, lorsqu'un incident survient, nous rédigeons un compte rendu interne. Demain, dans une logique de police pénitentiaire pleinement assumée, **nous rédigerions un Procès-Verbal Electronique. La différence est majeure. Un PVe qui ne prend pas plus de temps dans sa rédaction qu'un CRI, engage immédiatement la chaîne pénale. Il donne une portée juridique directe aux faits constatés. Il renforce l'autorité de celui qui agit.**

C'est là que la police pénitentiaire pour tous prend tout son sens. Elle permettrait la montée en puissance des APJ20, la présence identifiée d'OPJ, et la possibilité du recours au timbre-amende lorsque la situation le justifie.

Ce ne serait pas un changement de statut symbolique. **Ce serait un outil concret pour rétablir la discipline dans les coursives.** Un levier pour renforcer l'autorité pénitentiaire. Une cohérence entre nos responsabilités et nos prérogatives.

Nous exerçons une mission de sécurité publique. Extra-muros, cela est presque déjà une réalité. Intra-muros, il est temps d'en tirer toutes les conséquences.

Pour toutes ces raisons, la police pénitentiaire pour tous n'est pas une revendication de principe. C'est une évolution logique. C'est une exigence de cohérence. C'est une nécessité pour que, de la cursive à la voie publique, l'autorité de l'État soit pleine et entière.

Le 28 Mars 2026